

DOSSIER RÉINSCRIPTION ÉTUDIANTS

ANNÉE SCOLAIRE 2025 - 2026

DATE DE REMISE DU DOSSIER D'INSCRIPTION :

▶ **Le mardi 24 juin 2025 BTS 2**

▶ **Le lundi 30 juin 2025 CPGE 2**

POUR LES RÉINSCRIPTIONS DES ÉTUDIANTS EN 2ÈME ANNÉE (dépôt des dossiers au secrétariat ou envoi postal) photo d'identité obligatoire, avec les documents.



IMPRIMER UNE PAGE PAR FEUILLE (PAS DE RECTO / VERSO)

POUR TOUT DOSSIER INCOMPLET, L'INSCRIPTION NE SERA PAS VALIDÉE

FICHES À RENSEIGNER :

- *Fiche d'inscription + photo
- *Fiche de renseignements
- *Fiche de renseignements médicaux
- *Inscription demi-pension et badge d'accès au lycée **avec toutes les pièces demandées (RIB obligatoire)**
- * Fiche d'internat le cas échéant
- *L'autorisation relative à l'utilisation d'images/vidéos/audio et règlement intérieur
- Pour les élèves boursiers : joindre la notification d'attribution de bourse 2025/2026
- Attestation d'assurance scolaire 2025/2026

**FICHE DE RÉINSCRIPTION
ÉTUDIANTS
(Cocher la filière correspondante)**

C.P.G.E.2 BTS MCO 2 BTS Tourisme 2 BTS CJN 2 *

* Collaborateur Juriste Notarial

ANNÉE SCOLAIRE 2025 – 2026

DOUBLANT : OUI
 NON

REGIME : EXTERNE
 INTERNE

NOM : _____
(En lettres capitales)

PRENOMS : _____
(Dans l'ordre de l'État Civil)

SEXE : F
 M

Mail (Obligatoire) : _____
Tel. Portable (Obligatoire) : _____

LANGUE VIVANTE 1 obligatoire : Anglais

LANGUE VIVANTE 2 : au choix

CPGE (obligatoire)	TOURISME (obligatoire)
<input type="checkbox"/> Allemand	<input type="checkbox"/> Allemand
<input type="checkbox"/> Espagnol	<input type="checkbox"/> Espagnol

LANGUE VIVANTE 3 : BTS TOURISME, option facultative : Italien* Chinois*

***Soumis à effectif minimum**

SIGNATURE	SIGNATURE Responsable légal 1	SIGNATURE Responsable légal 2	SIGNATURE Elève

(Si l'étudiant est majeur, sa seule signature est indispensable)

Académie de Créteil
RNE lycée: 077 09 26 N



Fiche N°1
Renseignements administratifs

MERCI DE RENSEIGNER AVEC PRECISION EN
LETTRES MAJUSCULES LES INFORMATIONS
DEMANDEES NOTAMMENT L'ADRESSE
ELECTRONIQUE DES PARENTS.

COLLEZ
UNE
PHOTO

Identité de l'élève

NOM : PRENOMS :
NE(E) LE : / / A : CODE DPT FRANCE :
PAYS :
NATIONALITE : SEXE : M OU F
TEL PORTABLE DE L'ELEVE : / / /
ADRESSE ELECTRONIQUE DE L'ELEVE : @
SCOLARITE PRECEDENTE :
CLASSE : ETABLISSEMENT : COMMUNE :

Responsable légal 1

NOM : PRENOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL : Commune
 DOMICILE : TRAVAIL : PORTABLE :
ADRESSE ELECTRONIQUE : @
NBRE D'ENFANTS A CHARGE : NBRE D'ENFANTS SCOLARISES EN CLG OU LYCEE :
PROFESSION

Responsable légal 2

NOM : PRENOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL : Commune
 DOMICILE : TRAVAIL : PORTABLE :
ADRESSE ELECTRONIQUE : @
NBRE D'ENFANTS A CHARGE : NBRE D'ENFANTS SCOLARISES EN CLG OU LYCEE :
PROFESSION

Autre responsable ou personne à contacter

NOM : PRENOM :
 DOMICILE : TRAVAIL : PORTABLE :
Lien avec l'élève :

FICHE N°2 : RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONFIDENTIELS

Photo obligatoire
Ne pas coller,
utiliser un
trombone

Cette fiche n'est pas obligatoire

NB : CETTE FICHE EST À COMPLÉTER SI VOTRE ENFANT EST :

- *atteint d'une maladie chronique pouvant nécessiter une prise de médicament durant le temps scolaire ;*
- *susceptible de prendre un traitement d'urgence ;*
- *atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante pouvant nécessiter des aménagements particuliers dans le cadre scolaire.*

Il en va de votre intérêt et de celui de votre enfant qu'elle soit parfaitement renseignée.

A REMETTRE SOUS ENVELOPPE CACHETÉE
À L'ATTENTION DE L'INFIRMIÈRE SCOLAIRE

NOM : PRENOM : CLASSE :

ADRESSE :

.....

TEL : TEL MOBILE :

Maladie dont souffre votre enfant :

Traitement :

Médecin prescripteur :

Observations particulières :

Selon les renseignements précisés, vous serez contactés par le médecin ou l'infirmière scolaire pour établir avec vous, si nécessaire, un projet d'accueil individualisé, (circulaire n° 2003-135 du 8 septembre 2003 relative à l'accueil en collectivité des enfants et adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période).

Vu et pris connaissance,

Elève majeur **ou** Le responsable légal

Date

Signature



FICHE N°3
FICHE INTENDANCE - BADGE D'ACCÈS AU
LYCÉE
ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

NOM :
PRÉNOM :
CLASSE :

PHOTO

BOURSIER en 2025-2026 : OUI NON

Nom du responsable financier qui perçoit la

bourse :

Nom du responsable financier qui paie les frais scolaires (si différent):

RIB OBLIGATOIRE DU RESPONSABLE FINANCIER DE L'ÉLÈVE

(Pour d'éventuels remboursements : voyages ou sorties, solde de cantine, pour le versement de la bourse...)

DOCUMENTS À FOURNIR EN FONCTION DE VOTRE SITUATION :

➤ **Attestation de paiement CAF récente**, mentionnant parents + enfants + quotient familial à télécharger sur le site de la CAF

OU

➤ **Attestation de restauration scolaire 2025/2026** à télécharger sur le site :
<https://www.iledefrance.fr/equitables> + l'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023

➤ **Pour les nouveaux élèves** : un chèque de 40€ à l'ordre de l'agent comptable du lycée F. Couperin pour approvisionner le compte de cantine (indiquer au dos du chèque le nom, le prénom et la classe de l'élève)

Chaque élève doit obligatoirement être en possession de son badge permettant :

- l'accès au lycée
- l'accès à un plateau repas à la cantine, à condition d'avoir réservé son repas et d'avoir un solde suffisant sur son compte de cantine

La 1^{ère} carte est gratuite ; en cas de perte ou de dégradation, le renouvellement sera facturé 5€

Accès au restaurant scolaire :

- Vous devez approvisionner votre compte régulièrement, le solde ne peut pas être négatif :

- via le site du lycée, en haut gauche : 
- via l'application my turboself
- par chèque à l'ordre de l'agent comptable du lycée F. Couperin, à déposer au secrétariat d'intendance
- en espèces auprès du secrétariat d'intendance

- La réservation est obligatoire, au plus tard la veille du repas.

- via le site du lycée, en haut gauche
- via l'application my turboself

- La réservation permet l'ajustement des quantités commandées. Toute réservation effectuée donne donc lieu à la facturation du repas. Par dérogation à cette règle, en cas d'absence, il ne sera pas décompté de repas sur présentation d'un certificat médical.

Les repas sont facturés entre 0,50€ et 4,58€, en fonction du quotient familial indiqué sur l'attestation de paiement CAF ou sur l'attestation de restauration scolaire (<https://www.iledefrance.fr/equitables>). Sans ce document, le tarif maximum sera appliqué.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
TRANCHE QF	≤ 183	≤ 353	≤ 518	≤ 689	≤ 874	≤ 1078	≤ 1333	≤ 1689	≤ 2388	> 2388
TARIFS AU TICKET RENTRÉE 2025^(*)	0,50 €	1,80 €	2,02 €	2,23 €	2,45 €	2,66 €	2,86 €	3,43 €	4,01 €	4,58 €

FICHE : Autorisation liée au droit à l'image/audio (Elève majeur)

En vertu de l'article 9 du Code Civil, aucun enregistrement audio ou aucune image (photo/vidéo) de personne reconnaissable ne pourra être publiée sans l'autorisation écrite du responsable légal exerçant l'autorité parentale.

En cours d'année, afin de valoriser des travaux ou des actions à but pédagogique, les élèves et les enseignants pourront être filmés/photographiés ou enregistrés en audio.

Sous réserve de votre accord, ces documents audio/visuels pourront être utilisés pour une diffusion sur le site de l'établissement <https://www.francoiscouperin.fr> ou dans toute publication avec l'accord de l'établissement. Ces publications ou diffusions seront strictement à but informatif et non commercial.

Je soussigné (e) élève en classe de

autorise **la publication des photos/vidéos/audio** prises ou enregistrées dans le cadre des activités scolaires et périscolaires.

Cette autorisation pourra être à tout moment annulée par simple demande écrite de ma part.

Fait à le

Signature **Elève majeur** (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Règlement intérieur

Je soussigné(e)

élève en classe de

atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur établi pour l'année scolaire 2025-2026 publié sur le site de l'établissement : <https://www.francoiscouperin.fr>

Fait à le

Signature **Elève majeur** (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

FICHE : Autorisation liée au droit à l'image/audio (élève mineur)

En vertu de l'article 9 du Code Civil, aucun enregistrement audio ou aucune image (photo/vidéo) de personne reconnaissable ne pourra être publiée sans l'autorisation écrite du responsable légal exerçant l'autorité parentale.

En cours d'année, afin de valoriser des travaux ou des actions à but pédagogique, les élèves et les enseignants pourront être filmés/photographiés ou enregistrés en audio.

Sous réserve de votre accord, ces documents audio/visuels pourront être utilisés pour une diffusion sur le site de l'établissement <https://www.francoiscouperin.fr> ou dans toute publication avec l'accord de l'établissement. Ces publications ou diffusions seront strictement à but informatif et non commercial.

Madame, Monsieur (1) responsable légal(e) de l'élève

..... en classe de autorise **la publication**

des photos/vidéos/audio de mon enfant prises ou enregistrées dans le cadre des activités scolaires et périscolaires.

Cette autorisation pourra être à tout moment annulée par simple demande écrite de ma part.

Fait à le

Signatures des deux responsables obligatoires pour les élèves mineurs

(précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Elève mineur		
SIGNATURE Responsable légal 1	SIGNATURE Responsable légal 2	SIGNATURE Elève

Règlement intérieur

Je soussigné(e) Madame, Monsieur
 responsable légal(e) de l'élève.....en classe de

atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur établi pour l'année scolaire 2025-2026 publié sur le site de l'établissement : <https://www.francoiscouperin.fr>

Fait à le

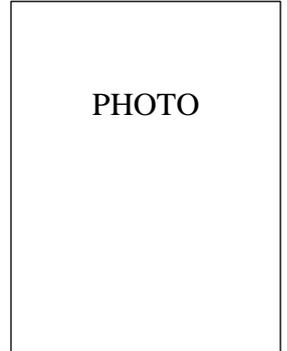
Elève mineur		
SIGNATURE Responsable légal 1	SIGNATURE Responsable légal 2	SIGNATURE Elève

DEMANDE D'INSCRIPTION À L'INTERNAT ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

NOM :

PRÉNOM :

CLASSE :



Responsable légal

Nom et Prénom :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Téléphone Travail :

Mail :

MODE DE RÈGLEMENT

Le règlement s'effectue dès réception de la facture, en début de trimestre, en **espèces**, en **chèque** à l'ordre de l'Agent comptable du lycée François Couperin ou par **virement**.

Date et signature :

DOCUMENTS A FOURNIR :

- RIB
- 1 Photo à coller sur cette fiche
- Attestation de paiement CAF ou Attestation de restauration scolaire 2025/2026 à télécharger sur le site : <https://www.iledefrance.fr/equitables> + l'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023



La confirmation d'inscription à l'internat vous sera communiquée avant le 10 juillet 2025